Université Paris Nanterre

Emploi étudiant

Le service commun **Accompagnement Parcours Insertion (API)** a pour mission d'informer les lycéennes et lycéens, d'accueillir et d'accompagner les étudiantes et étudiants, dès leur entrée à l'université et pendant tout leur parcours universitaire, en vue de favoriser leur réussite et leur insertion professionnelle.

API est composé de 6 pôles. Venez les découvrir sur le site API - https://api.parisnanterre.fr/

Le pôle Handicaps et Accessibilité (SHA) recrute :

Preneurs de notes

Vous êtes étudiante ou étudiant de l'Université Paris Nanterre et vous souhaitez aider des camarades en situation de handicap sur le temps universitaire (aide à la prise de notes en cours, partage de cours, assistance pour le travail en bibliothèque et pour la lecture, mais aussi pour le tutorat méthodologique et/ou pédagogique).

Activités : Le preneur de notes transmet les notes prises durant les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD) pour des étudiants en situation de handicap.

Contrat : De septembre 2026 à juin 2027 inclus. Le contrat est renouvelable au besoin.

Durée : Les vacations sont variables, mais ne pourront pas être supérieures à 70 heures par mois, ni excéder 670 heures de travail au maximum par année universitaire.

Rémunération : 12,47 € brut de l'heure, soit 9,73 € net.

Connaissances :

- Connaissance de l'Université Paris Nanterre et de la vie étudiante et de campus.
- Connaissance de sa composante d'appartenance (UFR ou institut) et sa formation
  (Réf.: notions de base requises dans la discipline concernée, par exemple, la connaissance des symboles mathématiques, la maîtrise d'une langue, de l'outil informatique, notions juridiques, etc.).
- Posséder une bonne orthographe pour faciliter l'aide à la rédaction et la récupération des cours ainsi qu'une écriture lisible (ou bien une bonne saisie sur ordinateur).
- Des connaissances en langues seront appréciées (anglais, espagnol, allemand, italien, etc.).

Profil :

- Sens de l'écoute et du relationnel.
- Assiduité et autonomie.
- Réactivité et capacité d'adaptation.
- Ponctualité et fiabilité.
- Discrétion et confidentialité pour la prise en compte des différentes situations de handicap.

Conditions particulières :

- Être inscrit à l'Université Paris Nanterre pour l'année 2026/2027 en Licence ou Master, voire Doctorat,
- Avoir son certificat de scolarité pour l'année 2026/2027,
- Ne pas être salarié ailleurs pendant cette période *(NB : pas de cumul de contrats de travail).*

Merci de faire parvenir votre **lettre de motivation** et votre ***curriculum vitae*** à :
servicehandicap@liste.parisnanterre.fr